

Sud-Ouest de l'île de Nantes

 ICI

Comprendre l'écocentre

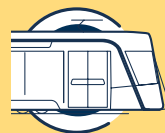
Un équipement d'intérêt général permettant de réduire l'impact écologique des projets qui s'installent à l'ouest de l'île de Nantes. Voici des réponses aux questions que vous pouvez vous poser.



LE QUARTIER POURSUIT SON AMENAGEMENT

D'ici à 2027, deux nouvelles lignes de tramway et une nouvelle ligne de Busway desserviront votre quartier. Les Jardins de l'Estuaire apporteront nature et fraîcheur en proximité, de la place de la République au quai des Antilles. À horizon 2040, le sud-ouest de l'île comptera 6 000 nouveaux logements mais aussi de nombreux bureaux, services et commerces de proximité, des équipements, des voies cyclables structurantes et **27 hectares de nouveaux espaces verts**.

L'île de Nantes, laboratoire d'innovation écologique et sociale depuis plus de 20 ans, s'engage pour la transition par une approche volontariste de réemploi et de gestion de la ressource. Les transformations à venir ont incité la Samoa à développer **un modèle plus écologique de gestion des matériaux issus des chantiers de l'île**, sous la forme d'un écosystème temporaire, centre de gestion, de tri et d'entreposage des déblais des chantiers de proximité, mutualisé pour les aménagements de l'île de Nantes.



Ce recyclage permettra de réutiliser les terres pour aménager les nouvelles rues et espaces verts du quartier mais aussi les nouvelles lignes de Tramway, le e-BusWay et les opérations immobilières.



LA NATURE AU PIED DE CHEZ VOUS

L'écocentre n'a aucun impact sur le projet des Jardins de l'Estuaire qui seront aménagés comme prévu par phases entre 2024 et 2027. Après 2035, le site de l'écocentre accueillera de nouvelles constructions comme cela figure sur le plan des intentions du projet urbain adopté depuis début 2017 et présenté publiquement au Hangar 32 et sur [iledenantes.com](https://www.iledenantes.com)

DANS LA PARTIE OUEST, LES JARDINS SERONT LARGES DE 70M ET ACCUEILLERONT TROIS AMBIANCES COMPLÉMENTAIRES :



Au Sud des immeubles de la Prairie-au-Duc, le cours de l'estuaire accueillera une vaste promenade piétonne, plantée de grands arbres, ainsi que la ligne 5 de Busway.



De grandes pelouses ensoleillées et des espaces ombragés seront propices à la détente, au jeu et à la rencontre.



Au Sud des jardins, en bordure de l'écocentre puis des futures constructions, une noue plantée longée par une promenade piétonne à l'esprit bocager. Elle absorbera les eaux pluviales du quartier de manière écologique en laissant se développer une végétation particulière.

Pourquoi un écocentre ?

Plutôt que des évacuations massives de terres dans des centres de stockage ou d'enfouissement situés parfois à plus de 100 km, le réemploi des matériaux permet de :



LIMITER
LE TRANSPORT DES
DÉBLAIS, LES NUISANCES
ET L'IMPACT CARBONE
INDUITS



PRÉSERVER
LES RESSOURCES
MINÉRALES
(GRANULAT,
SABLE, TERRES...)



MAÎTRISER
LES COÛTS
D'AMÉNAGEMENT



RÉDUIRE
LA CONSOMMATION
DE TERRE VÉGÉTALE
(JARDINS DE L'ESTUAIRE...)

Pourquoi ici ?

La démarche de recyclage local des terres et déblais de chantier implique une gestion sur l'île de Nantes, **au plus proche des chantiers**. Le site choisi est la seule parcelle de cette surface, à proximité des futurs chantiers, où la Samoa et Nantes Métropole disposent du foncier nécessaire pendant 12 ans.



Quels sont les matériaux accueillis sur l'écocentre ?

Les matériaux accueillis viennent uniquement des chantiers d'aménagement de l'île de Nantes. Parmi ces matériaux (terres, gravats, béton...), seuls ceux qui sont **inertes et non dangereux** seront accueillis par l'écocentre.

Les matériaux dangereux sont interdits sur le site. Les terres les plus polluées ne passeront pas par l'écocentre et seront directement évacuées en-dehors de Nantes, dans des centres de traitement spécifiques. Des prélèvements en amont des chantiers et des contrôles à l'entrée du site permettront de s'en assurer.



L'écocentre sera-t-il bruyant ?

Une étude acoustique a permis de disposer les équipements du site de manière à limiter les nuisances en éloignant les engins bruyants des habitations. Les camions entreront par le sud, à l'opposé des habitations. **Des murs anti-bruit** ont été placés en fonction de l'orientation des habitations proches. Lors des périodes d'activités des machines (ce qui sera uniquement lors des arrivées de matériaux de terrassement des chantiers de l'île de Nantes), le bruit sera ainsi limité à 70dB en frontière de site (80m des habitations les plus proches). L'écocentre fonctionnera uniquement en journée la semaine et jamais le week-end.



Existe-t-il des risques sur la santé ?

Les matériaux présents sur la plateforme sont non dangereux. Les salariés de l'écocentre portent un équipement de chantier classique.

Pour éviter **l'envol de poussières** et ainsi éviter toute nuisance pour le voisinage, un bâchage immédiat et une brumisation / arrosage (réutilisant les eaux de pluies du site en circuit court) seront mis en place lors des déchargements.

Des capteurs seront installés et suivis par un organisme indépendant à proximité des habitations afin de suivre en temps réel la qualité de l'air.

Les seuils choisis sont plus exigeants que la réglementation afin de limiter l'impact sur les habitantes et les habitants.



Où iront les matériaux entreposés par l'écocentre ?

SABLE ET GRAVIERS :

Nouvelles voiries du sud-ouest de l'île de Nantes, opérations immobilières du quartier République, nouvelles lignes de Tramway/ Busway...

TERRES LIMONEUSES* :

Espaces verts, Jardins de l'Estuaire, futur parc de Loire...

* Terres riches en limon typiques des bords de Loire, propices aux cultures.



Montage 3D installation Écocentre sur photo aérienne Vagely Donchery

Comment l'écocentre s'intègre-t-il dans le quartier ?

La cohabitation avec le quartier est une préoccupation première de la Samoa et Nantes Métropole.

DES ENGAGEMENTS ONT ÉTÉ PRIS

1

des **capteurs de mesure**
(qualité de l'air, impact sonore)

2

un **organisme indépendant**
pour mesurer l'impact sur la qualité de l'air

3

un **comité de suivi citoyen**
(habitants et actifs du quartier) pour suivre le respect des engagements

4

une **clôture**
avec une dimension artistique

5

un **nettoyage régulier des rues** après le passage des camions

LA RÉPONSE À TOUTES VOS QUESTIONS SUR L'ÉCOCENTRE



Consultez la FAQ de l'écocentre dans les actualités du site iledenantes.com

Vous avez une question à laquelle la FAQ ne répond pas ?
Vous pouvez adresser un mail à ecocentre@samoa-nantes.fr



Un comité de suivi pour veiller au respect des engagements

Nantes Métropole et la Samoa mettent en place un comité de suivi citoyen local pour répondre aux questionnements et aux interrogations des habitantes et des habitants volontaires. Des associations locales, les commerçants, des gestionnaires d'équipements proches y seront représentés ainsi que des habitantes et des habitants.

Ce comité se réunira régulièrement à partir de septembre 2023.

IL PERMETTRA DE MAINTENIR UN ÉCHANGE ENTRE L'EXPLOITANT DE L'ÉCOCENTRE, LA SAMOA ET LES PUBLICS PROCHES POUR :



ASSURER
le suivi du projet
en toute
transparence



FAIRE REMONTER
des questionnements

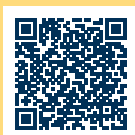


TRAVAILLER
sur la bonne cohabitation
de l'écocentre avec son
environnement.



Vous souhaitez vous porter candidat.e ?

Remplissez le formulaire en ligne avant le 28 août sur le site
www.iledenantes.com



Le tirage au sort parmi les volontaires sera effectué fin août par un huissier de justice indépendant pour assurer une représentation des différents immeubles proches ainsi qu'une mixité d'âges et de sexes. Pensez à réserver votre **25 septembre au soir** dans le cas où vous seriez tiré.e au sort !

